



Déclaration interêts d'emprunts

Par **gache**, le **23/09/2011** à **20:39**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison que je n'ai jamais pu habiter (divorce , malfaçon , déménagement ailleurs)

J'ai déclaré les interêts d'emprunts pour ce bien en pensant devoir le faire . Ma bonne foi n'est pas remise en cause , mais les impôts m'ont fait parvenir une proposition de rectification et me demandent de rembourser une somme importante (ils remontent à 2008)

Merci de bien vouloir m'indiquer en quels termes je peux defendre mes interêts et si ma demande de reconsidération de mon dossier serait justifiable .

Cordialement ,
Mme Gache

Par **mimi493**, le **23/09/2011** à **20:46**

Vous avez déduit des interêts pour la résidence principale alors que ça n'a jamais été votre résidence principale = problème

Par **gache**, le **25/09/2011** à **09:37**

Merci de votre réponse , mais encore ?